

**COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S**

**SEANCE DU 26 JUIN 2024**

**CONVOQUE LE 18 JUIN 2024**

L'an 2024 et le 26 JUIN à 14 Heures 30, le C.C.A.S de FOUQUIERES-LEZ-LENS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame HOCHART Donata Présidente.

**PRESENTS** : Mme HOCHART Donata, Maire, Présidente – Mme HENOT Dominique Vice-Présidente, Adjointe au Maire - Mr FOURNIER Guillaume Adjoint au Maire – Mme CHAUDAUDRA Evelyne Conseillère Municipale – Mme PRZYBOROWSKI Brigitte Conseillère Municipale – Mme GARENAUX Stéphanie – Mme RAULT Emmanuelle - Mme BLOTTIAUX Liliane – Mme ISAMBOURG Liliane

**ABSENTE (S) EXCUSEE (S):** //

**ABSENTE (S) AYANT DONNE PROCURATION :** Mme BUYCK Isabelle Adjointe au Maire – Mme DEGAND Géraldine

**SECRETAIRE** : Mme RAULT Emmanuelle

Le Quorum est atteint.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Compte de gestion Exercice 2023
2. Compte Administratif Exercice 2023 et Affectation des résultats
3. Questions diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à l'unanimité.

**1/ Compte de gestion Exercice 2023:**

Madame la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que la Commission Administrative du CCAS ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale, sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Trésorier Municipal.

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Le compte de gestion Exercice 2023 est adopté à l'unanimité

**2/ Compte Administratif Exercice 2023 et Affectation des résultats :**

Hors la présence de Madame HOCHART Donata, Maire, Présidente du CCAS, et sous la présidence de Madame HENOT Dominique Vice-Présidente et Adjointe au Maire, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale délibère sur le compte administratif exercice 2023 du CCAS, dressé par Mme HOCHART Donata, Maire, Présidente, reprenant l'ensemble des opérations du Budget Primitif, du Budget Supplémentaire et des décisions modificatives, reflétant la gestion du Centre Communal d'Action Sociale, pour l'exercice considéré.

Le Compte administratif 2023 s'établit comme suit :

Fonctionnement :

Recettes : 361 998, 85 €  
Dépenses : 139 319, 31 €  
L'excédent de fonctionnement s'élève à 222 679, 54 €

Investissement :

Recettes : 119 825, 26 €  
Dépenses : 1379,34 €  
L'excédent d'investissement s'élève à 110 849, 26 €

Hors de la présence de Madame HOCHART Donata, le Conseil d'Administration du CCAS adopte le compte administratif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.  
Le Compte Administratif Exercice 2023 et l'affectation des résultats sont adoptés à l'unanimité.

3/ QUESTIONS DIVERSES :

Aucune

Vote :

Nombres de Membres en exercice : 11  
Pour : 11 dont 2 procurations  
Contre : //  
Abstention : //

Affiché le 01 JUILLET 2024

Le Maire,

D. HOCHART

La Secrétaire,

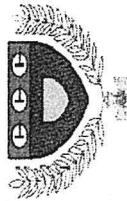
E. RAULT

Membres présents : 09

Membre (s) Empêchée : //

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SEANCE DU 26 JUIN 2024



REGISTRE DES DELIBERATIONS

Procurations : 02

N° DE DELIBERATION	OBIET	VOTE
2024-06-01-D	Compte de gestion Exercice 2023	Membres présents : 09 Pour 11 dont 2 procurations
2024-06-02-D	Compte Administratif Exercice 2023	Membres présents : 08 Pour 10 dont 2 procurations
2024-06-03-D	Affectation des résultats 2023	Membres présents : 09 Pour 11 dont 2 procurations

FAIT A FOUQUIERES-LEZ-LENS,

Le 01 Juillet 2024,

Le Maire,

D. HOCHART

